

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Adopté

AMENDEMENT

N° 911

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, M. Bies, rapporteur thématique Mme Chapdelaine, rapporteure thématique et Mme Corre, rapporteure thématique

ARTICLE 20

À l'alinéa 4, après le mot :

« logements »,

insérer le mot :

« locatifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.